



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Paris, le 29 mars 2022

Résultats des élections territoriales à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon

Le second tour des élections territoriales s'est tenu le dimanche 27 mars 2022 à Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, sans qu'aucun incident majeur ne perturbe les opérations électorales.

Sébastien Lecornu, ministre des Outre-mer, se félicite de la bonne tenue de ce scrutin et adresse ses félicitations républicaines à l'ensemble des conseillers territoriaux nouvellement élus.

La commission de recensement des votes a proclamé les résultats suivants :

Saint-Barthélemy :

- Taux de participation : 73,83 % ;
- Liste "Union-équilibre" : 1970 voix, soit 50,8 % des suffrages exprimés - 13 sièges ;
- Liste "Saint-Barth d'Abord" : 1905 voix, soit 49,2 % des suffrages exprimés - 6 sièges.

Saint-Martin :

- Taux de participation : 52,2 % ;
- Liste "Rassemblement saint-martinois" : 4742 voix, soit 49,1 % des suffrages exprimés - 16 sièges ;
- Liste "Team Gibbs 2022" : 3216 voix, soit 33,3% des suffrages exprimés - 5 sièges ;
- Liste "Generation Hope 2022" : 1698 voix, soit 17,6 % des suffrages exprimés - 2 sièges.

Saint-Pierre-et-Miquelon :

- Taux de participation : 78.06 % ;
- Liste "Archipel demain" : 1991 voix, soit 51,8% des suffrages exprimés - 15 sièges ;
- Liste "Cap sur l'avenir" : 1466 voix, soit 38,1% des suffrages exprimés - 4 sièges ;
- Liste "Ensemble pour construire", : 388 voix, soit 10,1% des suffrages exprimés - 0 siège.

Contacts presse :

Cabinet du ministre des Outre-mer

Mél : mompresse@outre-mer.gouv.fr